

En raison de la pandémie, de l'annulation de tous les tournois et de la fermeture des salles de bridge, l'assemblée annuelle prévue en août 2021 a été annulée.

Afin d'informer ses membres, la Ligue de bridge de Montréal (la Ligue) émet ce rapport d'activités pour la période correspondant à son exercice financier qui s'étend du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021.

1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Ligue est formé des personnes suivantes, toutes étant bénévoles et n'ayant aucun intérêt financier dans les opérations de la Ligue :

Gilles Benoit (trésorier)

Christine Bourbeau (présidente et webmestre)

Denis Ouellette (président des tournois et gérant d'affaires)

Myriam Serrurier (secrétaire)

La Ligue désire remercier chaleureusement monsieur Hugues Boisvert, dont le mandat s'est terminé le 31 mai 2021, pour sa contribution à titre d'administrateur et trésorier au cours des 8 dernières années.

Il y a présentement 3 postes non comblés et toute personne intéressée à compléter l'équipe est priée de communiquer avec la présidente au 450 687-4797.

2. PÉRIODE D'OPÉRATION

Le 15 mars 2020 a marqué une pause du bridge en salle pour l'ensemble des clubs affiliés à la Ligue. De ce fait, la Ligue a dû annuler tous ses tournois prévus en 2020 et en 2021.

Au moment où ce rapport est émis, seuls quelques clubs ont repris leurs activités en salle tout en offrant des séances virtuelles sur BBO.

3. TOURNOIS RÉGIONAUX ET DE SECTION

Aucun tournoi lors de l'exercice financier 2020-2021 n'a eu lieu.

4. PROMOTION

La Ligue a entrepris, en février 2021, des démarches pour la préparation d'une campagne promotionnelle à diffuser dès la reprise du jeu en salle.

Un contrat a été octroyé à la firme Atypic, et la Ligue prévoit investir une somme minimale de 80 000 \$ pour la conception et le placement publicitaire. Un montant 31 600 \$ a été déboursé au cours de l'exercice financier 2020-2021.

5. ACTIVITÉS RÉCURRENTES

Dans le cours normal de ses opérations, la Ligue assume ce qui suit :

- Mise à jour du site internet (actualités, tournois, cours, etc.);
- Émission des Info-bridge sur une base mensuelle;
- Gestion de la liste d'envoi et épuration au besoin afin de maintenir la gratuité de l'outil;
- Gestion de la page Facebook;
- Programme de parrainage;
- Cours de professeur de bridge;
- Reconnaissance (envers des joueurs s'étant démarqués);
- Nouveaux membres (chaque nouveau membre reçoit une lettre de bienvenue accompagnée d'une entrée gratuite pour chacun des tournois organisés par la Ligue);
- Membres temporaires (ces membres reçoivent une communication expliquant les avantages à transformer leur adhésion temporaire en une adhésion permanente dans un délai de 30 jours);
- Gestion des plaintes (et réponses aux nombreux commentaires reçus);
- États financiers (préparation des états et respect des lois fiscales);
- Demandes d'aide (plusieurs demandes d'aide ou d'information sont reçues tout au long de l'année).

La Ligue désire remercier mesdames Jacinthe Lesage et Geneviève Leidelinger ainsi que monsieur Francis Thérien de leurs précieux conseils pour la révision ou la traduction des textes sur son site Internet ou dans ses communications aux membres.

6. ENJEUX

La Ligue fait face à de nombreux enjeux et désire vous en faire part :

- Recrutement de nouveaux joueurs (le nombre de membres est en constante diminution depuis de nombreuses années);
- Recrutement auprès des jeunes, un dossier complexe qui requiert la contribution de nombreux bénévoles;
- Bénévoles (une équipe de 4 personnes, aussi motivée soit-elle, doit être soutenue par d'autres bénévoles);
- Directeurs (la relève, entre-autres, est une préoccupation, car peu de directeurs résident sur le territoire de la Ligue, ce qui implique des coûts supplémentaires lors des tournois).

7. RÉSULTATS FINANCIERS 2020-2021

Les états financiers ont été préparés par Hugues Boisvert, administrateur et trésorier en date du 31 mai 2021.

- L'exercice financier montre une perte de 2 857 \$, comparativement à 10 282 \$ pour l'exercice précédent;
- Il n'y a eu aucun revenu de tournoi lors de l'exercice financier;
- Une radiation des actifs, de l'ordre de 18 586 \$, pour refléter leur valeur marchande a été effectuée;
- Les revenus de l'ACBL et les revenus de placement ont totalisé 52 628 \$, comparativement à 22 899 \$ pour l'exercice précédent;
- Les dépenses de publicité, les charges administratives et financières ont totalisé 33 200 \$, comparativement à 41 615 \$ pour l'exercice précédent. Ce montant inclut une dépense exceptionnelle de promotion totalisant 31 599 \$ (16 823 \$ en 2020) ;
- L'avoir des membres se chiffrait à 227 428 \$ au 31 mai 2021, comparativement à 230 222 \$ en 2020.

La Ligue désire remercier les membres du comité de lecture des états financiers : messieurs Kevin Grégoire et Jean La Traverse.

Les états financiers sont disponibles sur demande, et tout membre en règle désireux d'obtenir plus d'information est prié de communiquer avec la Ligue de bridge de Montréal (liguebridgemontreal@gmail.com).